

LA CHARTE DU CYCLO « VELO LOISIRS SAMBREVILLE »

Par mon adhésion volontaire au « **Vélo Loisirs Sambreville** » (VLS) et en ma qualité de membre, je m'engage FORMELLEMENT à respecter en tout point les valeurs reprises ci-dessous.

VALEUR 1 : PHILOSOPHIE

Le cyclotourisme est une activité sportive de détente et de loisirs. Il implique esprit de découverte, de plaisir, de rencontre, d'entraide et de convivialité qui exclut tout esprit de compétition.

VALEUR 2 : COMPORTEMENT

Lors de toutes nos sorties, je dois respecter le plus parfait esprit d'équipe et d'amitié. Il exclut tout comportement qui puisse faire l'objet de critiques de la part du public ou des autres usagers de la route. Je respecte le code de la route, la nature, l'environnement et la propriété des autres.

VALEUR 3 : EQUIPEMENT

Je porte le maillot distinctif du club à chaque sortie officielle ainsi que lors du séjour club à l'étranger.

VALEUR 4 : MATERIEL

J'utilise un vélo en parfait état de marche. A cette fin, je vérifie les organes de sécurité préalablement à chaque sortie. J'ai conscience que le port du casque rigide est vivement conseillé.

VALEUR 5 : ORGANISATIONS DU CLUB

Lors des organisations confiées au VLS, je me mets à la disposition du comité. J'accomplis les tâches qui me sont confiées conformément à l'esprit décrit sous la valeur N°1.

VALEUR 6 : VISION DU CLUB

Les carnets remis à chacun des membres, en début de saison, pour les diverses catégories (*) de randonnées officielles seront régulièrement estampillés lors de chaque participation. Ils seront mis à disposition du secrétariat en fin de saison afin d'établir et faire paraître les statistiques « clubs »

LA CHARTE DU CYCLO « VELO LOISIRS SAMBREVILLE »

Ponctuellement, et en fonction d'un bilan financier favorable, l'octroi d'avantages aux membres, tels que équipements, peut être décidé. Le comité est souverain pour désigner les bénéficiaires. Cet avantage est accordé à ceux qui auront participé annuellement à un minimum de 20 organisations officielles.

Néanmoins ce critère n'est pas exclusif.

Le dévouement, l'implication, la présence active dans les diverses facettes que sont les organisations confiées au VLS, la vie au sein de celui-ci, la gestion sont autant de paramètres dont il sera tenu compte afin de respecter l'objectivité de toute décision à prendre.

Cette charte ne modifie en rien le respect et l'application des statuts du VLS.

(*) *Namuroises, dominicales, brevets à dénivelé (BAD), brevet cyclo coteur belge (BCCB)
Autres éventuelles : Diagonales belges, Flèches et raids,*

Le comité VLS

Pour accord en tout point

Nom, prénom :

Signature :

